



Le mot du Maire.

Je déteste la polémique inutile, mais je ne peux pas laisser dire n'importe quoi !

On dit que si Saint-Cassien n'est pas encore raccordé au haut débit, c'est la faute de son Maire.

N'en déplaise aux malveillants la commune n'a aucune compétence en la matière. Les bâtiments administratifs - mairie, écoles - sont de la compétence du Pays Voironnais et devraient être raccordés fin 2019, début 2020.

Dominique Parrel le Vice-Président en charge des liaisons haut débit peut témoigner que je suis intervenu à plusieurs reprises en Conseil communautaire pour faire accélérer l'installation.

Pour les particuliers la compétence appartient au Conseil départemental et nous devrions être raccordés en 2024 ... ?

Nous menons à bien de nombreux projets et nous pourrions faire mieux avec plus d'enthousiasme. C'est plus facile de démolir que construire.. !



Informations communales

TRAVAUX PARKING

**Les travaux d'agrandissement du parking derrière l'église vont débuter début juillet 2018 (travaux réalisés avec la participation du pays voironnais)
Ils devraient durer environ un mois.**

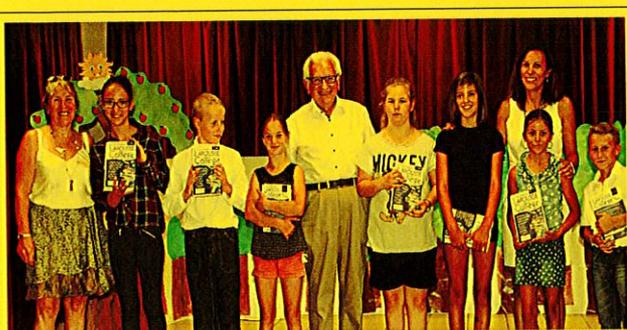


FORTE CHALEUR : réflexes anti coup de chaud

Penser à boire souvent, se doucher régulièrement, s'habiller légèrement, baisser les volets, éviter les déplacements aux heures les plus chaudes ... Chez les personnes âgées, ces réflexes ne sont pas toujours une évidence. Une visite chez celles et ceux proches de chez vous ou un signalement en mairie pourrait être un service à leur rendre

Remise des dictionnaires

Pour leur passage au collège, cette année 7 élèves de CM2 ont reçu des mains du maire Guy Guilmeau et de Missette Moreau adjointe aux affaires scolaires un dictionnaire, un geste traditionnel et symbolique en présence de leur enseignante Coralie Gibaud.



Les beaux jours sont enfin arrivés !

Un bon barbecue en famille ou entre amis, un dimanche midi ... et votre voisin démarre sa tondeuse à 12H15 ?

On a tous vécu ce désagrément un jour. Pensez donc aux horaires et jours légaux pour effectuer vos travaux d'extérieur

Au-delà de cet aspect légal, il s'agit avant tout d'un bon « SAVOIR VIVRE ENSEMBLE » et de garder de bonnes relations entre voisins et habitants de la commune.

Nous vous rappelons aussi que **le brûlage des déchets végétaux est interdit** : Utilisez les déchetteries ... ou pensez au compostage

C'est reparti



Les jours et heures autorisés :

Les jours ouvrables de 8h à 12h
et de 14h à 19h30

Samedis 9h à 12h et 15h à 19h

Dimanches et jours fériés 10h à 12h

Les nuisibles de l'été !!!!

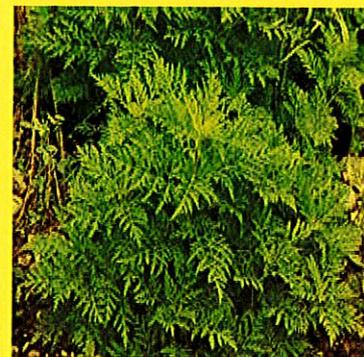
Lutte contre l'Ambroisie : une affaire de chacun

Beaucoup s'en plaignent

Mais si chacun s'occupait de son terrain ...

Très implantée en Rhône-Alpes, elle fait l'objet d'un arrêté préfectoral qui impose aux propriétaires de terrains qui en sont envahis de l'enlever avant son fleurissement, **soit avant le 1^{er} aout !!!**

Plus d'info sur : www.ambroisie.info



Le frelon asiatique



Frelon européen

ERICK
LE BER



Frelon asiatique

C'est une véritable menace pour la biodiversité et la santé des abeilles. Un dispositif de surveillance et de lutte est mis en place pour repérer et détruire les nids par des entreprises spécialisées avant la sortie des fondatrices (à la fin de l'automne) afin de maintenir sa population à un niveau acceptable. Deux types de nids : les nids primaires (visibles dès les beaux jours au printemps) et les nids secondaires (visible dès le début de l'été)

Toute personne suspectant la présence d'un frelon asiatique est invitée à en faire le signalement :

GDS38 : 09 74 50 85 85 / info@gds38.asso.fr

FREDON 38 : 04 74 86 40 68 / catherine.prave@fredon38.fr

Le moustique tigre est très facile à identifier grâce à ses rayures noires et blanches présentes sur le corps et sur les pattes qui lui donnent un aspect très contrasté. Il peut dans certaines conditions bien particulières, transmettre la dengue ou le chikungunya. C'est un moustique de petite taille ne dépassant pas 1 cm d'envergure. **COMMENT S'EN PROTEGER ?**

Les bons gestes pour éviter la prolifération : coupelles sous les pots de fleurs, vases : videz-les régulièrement - Bidons de récupération d'eau : recouvrez-les à l'aide d'un filet moustiquaire ou de tissu, en vous assurant que les moustiques ne pourront pas accéder à l'eau - Bassin d'agrément : introduisez des poissons, qui mangeront les larves.



Invitation et coin des associations

ACCEUIL DES NOUVEAUX ARRIVANTS

En complément du forum des associations qui se tiendra le vendredi 7 septembre 2018 dans la salle socio-culturelle de 16h30 à 19h, la municipalité a organisé un accueil pour les nouveaux arrivants à partir de 18h .

Un moment d'échange et de rencontre entre les différents acteurs communaux.

Merci de retourner le coupon réponse ci-dessous.

L'agenda

Juillet - Aout

15 juillet : sortie montagne de l'ASL

15 aout : concours de boules

23 aout : voyage AAC

25 aout : concours de pêche à l'étang du Pin

Septembre

07 sept : forum des associations

14 sept : pot de rentrée du sou



COUPON REPONSE : ACCEUIL DES NOUVEAUX ARRIVANTS du 7 septembre 2018

Nom : _____ Souhaite participer : oui non

Nombre de personne dans le foyer : adultes _____ enfants _____

Pot de bienvenue offert.

Réponse à déposer en mairie ou par mail : mairie@saint-cassien.fr